

Image not found or type unknown



Question sur l'aéroport et les refus

Par **Kays**, le **03/10/2018** à **21:05**

Bonjour,

Je vais effectuer une formation à l'aéroport Roissy Charles de Gaulle qui coûte 6.000 €. Mais, mon frère a un casier judiciaire, cela peut-il me porter préjudice ? Pour obtenir le badge ? Est-ce un gros problème pour moi ?

Merci.

Par **Visiteur**, le **04/10/2018** à **00:09**

Bonjour

Si vous n'êtes en rien concerné, cela ne peut vous être préjudiciable.